

Suite aux annonces du jeudi 28 mai du Premier Ministre et du Ministre de l'Education Nationale j'ai le plaisir de revenir vers vous pour vous informer des modalités de retour de nos élèves.

Tout d'abord je voudrais vous remercier pour votre patience, votre indulgence et votre réactivité. Le taux de réponse au sondage que nous vous avons soumis (90 %) reflète bien la qualité des relations que nous entretenons avec l'ensemble des familles. Je renouvelle donc ici envers vous ma reconnaissance pour le soutien que vous avez apporté aux équipes enseignantes et éducatives dans le cadre de la continuité pédagogique.

Retour des élèves:

Le gouvernement a décidé que les lycéens, en zone verte, pourraient regagner leur établissement scolaire à partir du 02 juin tout en respectant un protocole sanitaire très strict afin d'assurer la sécurité de toute la communauté éducative. Compte tenu des contraintes liées à l'Internat qui héberge 80% de nos élèves, nous travaillons depuis plusieurs semaines à ce retour qui ne pourra être que partiel et progressif. Toutefois la solution envisagée permettra à chaque classe à partir du lundi 08 juin et sous certaines conditions sanitaires de retourner une semaine au lycée.

Nous accueillerons chaque semaine les élèves concernés à partir du lundi matin 9h jusqu'au jeudi 15h45. En plus du nettoyage quotidien le vendredi sera consacré à la désinfection totale des locaux.

Les classes seront accueillies selon le calendrier suivant :

Lundi 08 juin- Jeudi 11 juin : CAP Marqueterie. 2E1, 2E2, 2^{nde} TAP, 2^{nde} ERA, 1^{ère} BMA

Lundi 15 juin-Jeudi 19 juin : 2CAP Sculpture, 2E3, T^{erm} BMA, T^{erm} TAP, T^{erm} ERA

Lundi 22 juin- Jeudi 25 juin : 1CAP Sculpture, 1E1, 1E2, 1^{ère} TAP, 1^{ère} ERA

Chaque classe reprendra donc en présentiel une semaine. Les cours dispensés seront exclusivement des enseignements professionnels. Les emplois du temps seront donc modifiés. Les enseignements généraux continueront d'être dispensés à distance les autres semaines.

Ce retour se fera sur la base du volontariat des familles. Ainsi à partir du 02 juin vous serez contactés par un AED pour savoir si votre enfant retourne au lycée lors de la semaine durant laquelle est accueillie sa classe. Si votre enfant ne retourne pas au lycée, il devra toutefois continuer à suivre ses cours à distance et répondre aux sollicitations des enseignants. Si votre enfant retourne en classe il devra respecter strictement le protocole approuvé à l'unanimité par notre conseil d'administration du mercredi 27 mai 2020. Vous trouverez en pièce jointe ce document et vous encourage à une lecture attentive. De nouvelles obligations et interdictions relatives aux règles de circulation et aux autorisations de sorties y figurent. Tous les élèves qui retourneront au lycée devront être en possession de masques (au moins 1 par demi journée pour les demi pensionnaires et externes et au moins 15 pour les internes). Ils devront également être munis d'un sachet pour recueillir les masques utilisés et souillés. Les masques réutilisables ne pourront pas être lavés sur place. L'internat accueillera au maximum un élève par chambre. Une douche, un lavabo et un sanitaire lui seront affecté toute la durée de sa présence au lycée.

Des prises de température seront effectuées dès l'entrée et régulièrement dans l'enceinte du Lycée. En cas de température supérieure à 37, 8°C sera pris en charge pour un retour immédiat dans sa famille.

L'établissement se réserve le droit de faire évoluer l'organisation décrite ci-dessus selon le contexte sanitaire et le taux de fréquentation du lycée.

Chaque classe en effet devra accueillir au moins trois élèves.

Nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant ce retour.

Orientation, réinscription, inscription:

Nous vous informons également que toutes les familles concernées par des procédures particulières relatives à l'orientation ont été contactées. Les élèves candidats au BMA ou aux CAP en un an recevront une réponse dans quelques jours. Les saisies Affelnet pour les élèves souhaitant se réorienter ou souhaitant effectuer des passerelles sont réalisées. Les résultats vous parviendront à partir du 26 juin.

Exceptionnellement les élèves de seconde et de première Bac et de première CAP qui retournent au lycée n'auront pas de dossier de réinscription à remplir pour la prochaine année scolaire. Les éventuels documents à fournir seront demandés après la rentrée 2020.

Fin d'année scolaire:

Les élèves qui ne seront pas retournés au lycée pourront venir récupérer leurs affaires et éventuellement leurs objets confectionnés et leurs outils à partir du 29 juin selon un planning que nous vous ferons parvenir.

Vous retrouverez ces informations et bien d'autres sur Pronote: <http://pronote.0640098j.ac-bordeaux.fr/pronote/> le site de notre lycée: <http://www.tapisserie-mobilier.org/> ou sur sa page facebook, <https://www.facebook.com/lycee.decoaraze>.

Vous pouvez nous joindre par mail ce.0640098j@ac-bordeaux.fr ou par téléphone au 05 59 61 03 23

Je termine en vous remerciant très sincèrement de votre implication dans l'intérêt de la réussite de vos enfants, de nos élèves.

Bien cordialement
Le Proviseur